

MONDOUBLEAU MAGAZINE D'INFORMATIONS

N°85
JUILLET
2026

INFOS PRATIQUES

PATRIMOINE

FESTIVITÉS

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ÉTAT CIVIL



SOMMAIRE

3

EDITO

4-5

**LE CONSEIL
MUNICIPAL**

Elections municipales
du 15 mars 2026
Trombinoscope

6-9

**EN DIRECT
DE LA MAIRIE**

Sécurité
Egrenne
Mémoire
Vie de la Mairie

10-11

**LANCEMENT
DE PROJETS**

Au plus près de chez vous
Reprise des contrats
et entretien du patrimoine communal
Gestion du cimetière

12

FESTIVITÉS

Salon des Bonimen-
teurs : 21^{ème} édition
Courses hippiques
Fan Zone

13

**FESTIVITÉS
À VENIR**

Guinguette à Robert
Estival'41
Saint-Denis
Festillésime

2

PATRIMOINE

Point sur l'église
Dimanche de caractère

16-18

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

Le bureau
communautaire
Médecins solidaires
Commanderie d'Arville

19-20

**INFOS
PRATIQUES**

Numéros utiles
Collectes de sang
Cinémobile - Bruit
Déchetterie et encombrants

21-25

**PROCÈS-VERBAUX
CONSEIL MUNICIPAL**

26

EXPRESSION

Majorité
Opposition

27

ÉTAT CIVIL

Décès
Mariages
Naissances

MAIRIE



IntraMuros

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h
Mardi : 8h30 - 12h15 / fermée au public
Mercredi : 8h30 - 12h / fermée
Jeudi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h

Contact

☎ : 02 54 80 90 73
Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr
Retrouvez toutes les informations sur le site :
mairie-mondoubleau.com
<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>

Directeur de la publication : Charles Richardin, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Charles Richardin, Isabelle Brette.

Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couverture 1 : Mondoubleau vu du ciel © Hugo Brugière / Couverture 4 : Guinguette - Saint-Denis



Chères Mondoubloitiers, chers Mondoubloitières,
À l'issue des dernières élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de notre commune. Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier sincèrement pour ce soutien. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée et nous mettons toute notre énergie à être à la hauteur de vos attentes.

Depuis notre installation, nous avons engagé la mise en oeuvre de notre programme. Plusieurs actions sont déjà lancées, d'autres suivront dans les prochains mois. Notre volonté est d'agir avec méthode, transparence et pragmatisme, en privilégiant des projets utiles au quotidien et respectueux des finances de la commune.

Ces premières semaines ont également été l'occasion de vous rencontrer lors des réunions publiques, des cérémonies, des manifestations et des différents événements qui rythment la vie de Mondoubleau. Ces échanges sont précieux. Ils nous permettent d'être à votre écoute, de mieux comprendre vos préoccupations et d'enrichir notre action grâce à vos remarques, vos idées et vos suggestions. Cette proximité est essentielle et nous souhaitons la faire vivre tout au long du mandat.

Ce bulletin municipal retrace les premières actions engagées et les projets en cours. Il témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour notre commune, avec le souci constant de l'intérêt général.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été et de très agréables moments à Mondoubleau.

Votre Maire,
Charles Richardin

LE CONSEIL MUNICIPAL

ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026 :

Résultats

Nombre d'électeurs inscrits : 938

Nombre de votants : 611

Nombre de suffrages exprimés : 585

Liste « Pour le renouveau de Mondoubleau » - Charles RICHARDIN : 378 voix (64.62 %)

Liste « Une équipe engagée pour vous » - Fanny MAZEAUD : 207 voix (35.38 %)

Election des délégués de la Commune dans les syndicats intercommunaux ou autres

- ✓ SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher) :
Thierry Louvel – Yves Leroy
- ✓ Syndicat Intercommunal de Vidéo Protection du Loir-et-Cher :
Charles Richardin, Thierry Louvel - Alain Leroy, Yves Leroy
- ✓ Syndicat Intercommunal des Circuits Equestres et Pédestres du Perche :
Claude Carton, Magalie Pauleau - Roger Clavel, Yves Leroy
- ✓ Syndicat Mixte du Pays Vendômois :
Charles Richardin - Magalie Pauleau
- ✓ SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Mondoubleau-Cormenon :
Jean-Michel Brimboeuf, Thierry Louvel - Ludovic Pineau, Yves Leroy

Représentation indirecte de la Commune désignés par la Communauté de Communes des Collines du Perche sur proposition du Conseil Municipal de Mondoubleau

4

- ✓ S.M.V.S. (Syndicat Mixte à Vocation Sportive du Perche de Mondoubleau) :
Jean-Michel Brimboeuf, Roger Clavel - Ludovic Pineau, Aurélie Baugé
- ✓ Syndicat des Rivières des Collines du Perche :
Jean-Michel Brimboeuf - Alain Leroy
- ✓ Syvalorm (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères) :
Thierry Louvel

Désignation des représentants aux organismes extérieurs divers

- ✓ Ecoles maternelle et primaire :
Charles Richardin, Marie-Adeline Maugour
- ✓ Collège :
Charles Richardin, Aurélie Baugé
- ✓ Correspondant défense nationale :
Thierry Louvel
- ✓ Correspondant sécurité routière :
Jean-Michel Brimboeuf
- ✓ CNAS (Comité National d'Action Sociale) :
Aurore Reinette
- ✓ Cinémobile :
Magalie Pauleau
- ✓ Conseil d'administration Egrenne :
Charles Richardin
- ✓ Petites Cités de Caractère :
Magalie Pauleau, Charles Richardin
- ✓ Agence Technique Départementale :
Jean-Michel Brimboeuf
- ✓ Conseil d'administration de l'EHPAD – Maison de Retraite « les Marronniers » :
Charles Richardin, Claude Carton et Denise Potin

TROMBINOSCOPE



Charles RICHARDIN

Maire * **

Président de toutes les commissions



Jean-Michel BRIMBOEUF

1^{er} Adjoint au Maire *



Claude CARTON

2^{ème} Adjointe au Maire *

Présidente CCCP



Thierry LOUVEL

3^{ème} Adjoint au Maire



Magalie PAULEAU

Conseillère municipale*

Déléguée



Roger CLAVEL

Conseiller municipal



Yves LEROY

Conseiller municipal



Alain LEROY

Conseiller municipal



Denise POTIN

Conseillère municipale



Ludovic PINEAU

Conseiller municipal**



Aurélie BAUGÉ

Conseillère municipale



Aurore REINETTE

Conseillère municipale



Marie-Adeline MAUGOUR

Conseillère municipale



Odile CAPITAINE

Conseillère municipale



Alexandra BILLY

Conseillère municipale

■ Commission « finances »
 ■ Commission « cadre de vie » (aménagement de l'espace, patrimoine, habitat)
■ Commission « vie communale » (communication, animation, sport, loisirs, culture)
■ Commission « MAPA » (marchés)
 ■ Commission « social »

* Elu communautaire ** Vice-Président de la Communauté de Communes des Collines du Perche



Les structures de jeux aux
Prés Barrés

SÉCURITÉ

La sécurité des habitants et la préservation du patrimoine communal demeurent des enjeux essentiels. Plusieurs actions ont été engagées afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements communaux et de maintenir un cadre de vie de qualité.

Les horaires de l'éclairage public ont été adaptés : l'éclairage est désormais maintenu jusqu'à 22 h 30 en semaine et jusqu'à 23 h 00 les vendredis et samedis. En parallèle, la modernisation du réseau se poursuit avec le remplacement progressif des anciens luminaires par des équipements LED, plus performants et économes en énergie. À ce jour, près de la moitié du parc a été rénovée. Les principaux carrefours restent éclairés en permanence pour des raisons de sécurité routière.

Un état des lieux du patrimoine communal a également été réalisé afin de programmer les interventions nécessaires. Parmi les premières réalisations figure la remise en conformité des jeux des Prés Barrés.

Enfin, une révision complète du système de vidéoprotection a permis de remettre en service des équipements qui n'étaient plus pleinement opérationnels depuis au moins janvier 2026. Les caméras fonctionnent aujourd'hui de nouveau et contribuent au travail des forces de l'ordre dans le cadre de leurs investigations.

6



Mondoubleau,
commune placée
sous vidéoprotection



L'ancien magasin « Proxi »

EGRENNE

Le projet de tiers-lieu porté autour de l'Egrenne fait actuellement l'objet d'un réexamen approfondi par la municipalité. Cette démarche vise à analyser son intérêt pour le territoire, sa faisabilité technique, son modèle économique ainsi que les conditions de son financement. Compte tenu de l'ampleur du projet et des engagements qu'il représente pour la commune, il apparaît nécessaire de disposer d'une vision claire de l'ensemble des enjeux avant toute poursuite des opérations.

Afin d'accompagner cette démarche, un cabinet d'avocats a été mandaté pour réaliser une analyse juridique complète du dossier. Cette expertise doit permettre de vérifier la situation juridique du projet, les engagements déjà pris et les obligations qui en découlent pour la collectivité.

Dans cette attente, les travaux qui devaient débiter le 15 avril 2026 ont été suspendus. Cette décision a été prise afin de ne pas engager de dépenses supplémentaires pour la commune avant que l'ensemble des aspects techniques, financiers et juridiques n'ait été étudié.

Par ailleurs, le bâtiment du « Fab Lab » au 6-8 rue Leroy, mis à disposition de l'association L'Egrenne en février 2026, a fait l'objet d'une fermeture par arrêté municipal pour des raisons de sécurité du public. Cette mesure conservatoire a été prise dans l'attente des vérifications et des éventuels travaux

nécessaires à la mise en conformité des locaux.

Toutefois, les marchés publics relatifs à la rénovation de la friche commerciale (Ancien Proxi) ayant été signés en décembre 2025 par l'équipe municipale précédente, la poursuite de cette opération demeure envisagée. Sous réserve des conclusions des différentes études en cours, les travaux pourraient reprendre à partir du mois de septembre. Cette reprise s'accompagnerait néanmoins d'une redéfinition totale du projet afin de mieux répondre aux besoins des habitants, aux réalités du territoire et aux capacités financières de la commune. L'objectif est de construire un projet cohérent, durable et adapté aux attentes de la population, tout en garantissant une gestion rigoureuse des finances publiques.

7



La maison 6-8 rue Leroy

MÉMOIRE

8 mai : nouvelle formule

À l'occasion des fêtes nationales et des cérémonies de commémoration, la municipalité met en place une nouvelle organisation. Le pavoisement de la mairie est désormais renforcé, avec l'installation de drapeaux tricolores sur l'ensemble des fenêtres de la façade lors des journées commémoratives.

Le traditionnel moment de convivialité à la suite des cérémonies n'a plus lieu à la maison Consigny, mais

est désormais organisé sous la Halle de la Mairie, en plein coeur de bourg, afin de favoriser la proximité et la participation du public.

Par ailleurs, les subventions attribuées aux associations d'anciens combattants sont revalorisées afin de les harmoniser avec les pratiques des communes voisines. La municipalité tient également à remercier les porte-drapeaux pour leur présence fidèle et leur engagement lors de chaque cérémonie, notamment à Monsieur Serge Esnault, Mondoublet, porte-drapeau depuis 63 ans.



Hommage à Gérard Platon

Gérard Platon, conseiller municipal puis adjoint de 2008 à 2022, est décédé le 3 mars à Vendôme.

Tout au long de ses mandats, il a contribué activement au rayonnement de la commune de Mondoubleau, notamment dans le domaine sportif. Il a présidé la Halle des sports ainsi que le tennis club de Mondoubleau, oeuvrant au développement des activités et des



Gérard Platon

équipements sportifs locaux.

Il siégeait également au conseil d'administration de l'EHPAD des Marronniers, et participait plus largement au suivi de structures essentielles à la vie locale, notamment dans les domaines du cimetière et des services de proximité. La municipalité salue son engagement et son implication au service de Mondoubleau.

VIE DE LA MAIRIE

Reprise du marché informatique

Le marché informatique a récemment été réexaminé afin d'adapter les outils de travail des élus aux évolutions des pratiques. Jusqu'à présent, un seul ordinateur était attribué pour le maire et ses adjoints. Face à la dématérialisation croissante des réunions et des documents, et dans un objectif d'efficacité, il a été décidé de porter ce nombre à trois équipements. Cette évolution permet d'améliorer le suivi des dossiers et de faciliter le travail quotidien des élus.

Subventions aux associations

L'ensemble des subventions aux associations a été voté à l'unanimité par le conseil municipal, garantissant le maintien des financements pour l'année en cours. Un effort particulier a été réalisé en direction des associations d'anciens combattants ainsi que de l'UCAM, dans une volonté de soutenir leurs actions et de dynamiser la vie locale, notamment à travers l'organisation de la Saint-Denis et du marché de Noël, événements structurants pour la commune.

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Mondoubleau-Cormenon.



Après plus de 20 ans au secrétariat du SIVOM, Pascale Sinelle a quitté ses fonctions pour débiter partiellement une nouvelle carrière... Celle de la retraite. Maïlys Marsouin a commencé en binôme avec Pascale mi-janvier pour devenir autonome dès le début du mois de mai. Nous souhaitons une belle continuation à Pascale et la bienvenue à Maïlys.



9

Honorariat de Serge Renault

La commune a procédé à l'honorariat de Serge Renault, qui a exercé les fonctions de conseiller municipal pendant 6 ans puis d'adjoint pendant 25 années au service de Mondoubleau. À cette occasion, un moment de reconnaissance a été organisé lors des vœux du Maire. Un diplôme de Maire Adjoint Honoraire, signé de Monsieur le Préfet, lui a été remis par Jacqueline Dumas, ancienne Maire de Mondoubleau et Vice-Présidente de l'ADAMA (Association Des Anciens Maires et Adjoints 41), en hommage à son engagement durable et à son implication constante dans la vie communale.



« Servir sa commune a été un engagement constant, fait de proximité et de responsabilité. Un grand merci à tous les élus, les concitoyens, les collègues des différents conseils, toutes les

personnes que j'ai pu rencontrer pendant ces 31 années et mon épouse qui s'est adaptée à mes absences. »

LANCEMENT DE PROJETS

1. Au plus près de vous

Reprise de permanences téléphoniques

Les permanences téléphoniques à destination des habitants les plus fragiles ont été relancées. Si vous avez plus de 70 ans ou si votre état de santé nécessite une attention particulière, vous avez peut-être déjà été contacté par l'une des conseillères municipales en charge de ce dispositif.

Ces appels ont pour objectif de maintenir un lien régulier avec les personnes concernées, de recenser leurs éventuels besoins, de transmettre des informations utiles, notamment en période de canicule, et tout simplement de prendre de leurs nouvelles. Cette démarche permet également d'orienter les habitants vers les services adaptés lorsque cela est nécessaire. Les permanences téléphoniques sont assurées en semaine de 15 h à 17 h.



Claude Carton
contacte
les personnes
les plus fragiles.

10

Les élus de quartier à votre rencontre

Afin de renforcer le dialogue avec les habitants, les élus de quartier ont été mis en place. Les référents sont au nombre de 5 :

- Aurore Reinette pour le quartier de la Gare
- Aurélie Baugé pour le centre bourg
- Roger Clavel et Thierry Louvel pour l'espace dit Thiercelin
- Alain Leroy pour le secteur du Mail

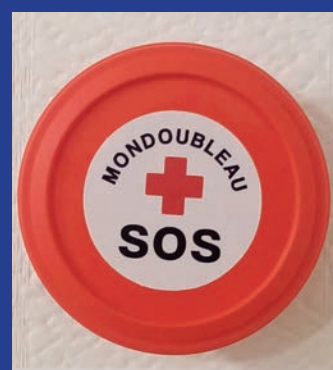
Quatre premières réunions simultanées, réunissant plus de 150 personnes, se sont tenues le 10 juin au parc Thiercelin, à la Maison Consigny, Halle de la mairie et à l'ancienne gare.

Ces rencontres ont pour vocation de créer un temps d'échange privilégié entre les habitants et leurs élus. Elles permettent de recueillir les préoccupations du quotidien, les suggestions d'amélioration, mais aussi les projets et attentes pour chaque quartier. Les remarques formulées lors de ces réunions constituent une aide précieuse pour orienter les actions municipales au plus près des réalités du terrain. D'autres rencontres seront organisées régulièrement afin de poursuivre ce dialogue de proximité et de favoriser la participation de chacun à la vie de la commune.

« MA BOÎTE D'URGENCE »

Cette boîte « Mondoubleau SOS » comporte des informations d'urgence relatives à votre santé, regroupées dans une boîte en plastique rangée dans la porte de votre réfrigérateur. Un autocollant est collé à l'intérieur de votre porte d'entrée.

Lorsque les services d'urgence interviennent chez vous, s'ils voient l'autocollant, ils savent que les informations sont disponibles dans votre réfrigérateur.



MAIRIE DE MONDOUBLEAU

des RÉUNION ÉLUS DE QUARTIERS



suivie d'un
MOMENT
convivial

MERCREDI
10
JUN

19H



Votre participation est essentielle !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

2. Reprise des contrats et entretien du patrimoine communal

La commune a engagé un inventaire de l'ensemble de ses contrats de maintenance, d'assurances et de prestations commerciales (téléphonie, informatique, équipements techniques). Cette démarche vise à assurer un meilleur suivi des engagements en cours et à identifier d'éventuelles pistes d'optimisation. Depuis mars, le contrat de maintenance de l'ascenseur de la mairie, interrompu depuis janvier 2026, a été réactivé afin de prévenir les risques de panne et de garantir l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, un examen des contrats d'assurance est actuellement en cours en vue d'éventuelles renégociations. Enfin, la porte automatique de l'entrée de la mairie a été réparée.

En parallèle, la municipalité poursuit la remise à niveau de plusieurs équipements et espaces publics. La fontaine de la place du Marché, qui n'était plus

en fonctionnement depuis plusieurs années, fait actuellement l'objet d'une réhabilitation. La pompe a été révisée et les travaux d'étanchéité ont été réalisés. L'objectif est de permettre sa remise en service dès cet été afin d'apporter un point de fraîcheur et d'agrément au cœur du bourg.

L'entretien des espaces verts sera également renforcé avec la reprise progressive des tailles d'arbres dans plusieurs secteurs de la commune, notamment au parc Consigny, sur le Mail, au Champ de Foire et aux Prés Barrés. Ces interventions permettront de préserver la qualité paysagère des sites, d'assurer la sécurité des usagers et de favoriser le bon développement du patrimoine arboré.

Enfin, le fleurissement de la commune sera repensé avec la mise en place d'aménagements plus colorés, durables et économes en eau. Cette démarche vise à embellir les espaces publics tout en limitant les besoins d'entretien et en tenant compte des enjeux environnementaux.

MISE EN CONFORMITÉ DES CONVENTIONS ASSOCIATIVES

La municipalité procède actuellement à une vérification des conventions conclues avec les associations lors de la précédente mandature. Certaines ne figureraient pas dans les archives officielles de la mairie et n'ont pas été votées en Conseil municipal. Les associations concernées sont invitées à se rapprocher de la mairie, munies de leurs documents, afin d'en permettre l'examen et la régularisation si nécessaire. Cette démarche vise à garantir la transparence et la sécurité juridique des engagements de la commune.

11

3. Gestion du cimetière Un règlement enfin adopté

Après plusieurs années d'interruption du dossier, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement du cimetière. Ce document permet de clarifier les droits et obligations des familles, les modalités d'attribution et de gestion des concessions, ainsi que les règles applicables aux différents espaces funéraires. Il contribue à garantir une gestion plus lisible et harmonieuse du cimetière, dans le respect des défunts et de leurs proches. Le règlement est consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Dès cet été, les procédures de reprise des concessions arrivées à échéance ou en état d'abandon seront relancées afin d'améliorer l'entretien du cimetière et d'optimiser les espaces disponibles, dans le respect des dispositions réglementaires et des familles concernées.

Une concession dédiée aux « Morts pour la France »

La municipalité a engagé les démarches nécessaires afin de créer une sépulture dédiée aux « Morts pour la France ». Une concession existante doit être reprise puis aménagée à cet effet. Parallèlement, un travail d'inventaire est en cours afin d'identifier l'ensemble des défunts concernés et de préserver la mémoire de ceux qui se sont engagés au service de la Nation.

FESTIVITÉS

Salon des Bonimenteurs : 21^{ème} édition

Un après-midi festif, organisé par le réseau de Lecture publique des Collines du Perche (médiathèque Jules Verne) et L'Echalier, en compagnie des auteurs Frédéric Marais et Jean-Christophe Tixier.

Un temps fort en ce samedi 29 mars, rythmé par les spectacles et expositions des élèves du Collège Alphonse Karr, des écoles de Mondoubleau, Sargé-sur-Braye, Couëtron-au-Perche, Cormenon, Le Gault-du-Perche, Epuisay, du Foyer Arc-en-Ciel, de la Wish association, de la Compagnie Des animaux bizarres et véhéments, de l'atelier théâtre de L'Echalier ainsi que La Librairie du Coin de Châteaudun.



*Course attelée au parc hippique
des Collines du Perche*



COURSES HIPPIQUES

Le 14 juin, sous un soleil de plomb, se sont déroulées les courses hippiques et la traditionnelle course de percherons.

Nombreux était le public dont la plupart des spectateurs s'étaient installés à l'ombre, dans les tribunes.

12

Fan Zone

Une fan zone à Mondoubleau pour vibrer ensemble ! Grande nouveauté cette année à Mondoubleau : la municipalité a mis en place une fan zone pour permettre aux habitants de vivre ensemble les matches de l'équipe de France à l'occasion de la Coupe du monde 2026.

Sous la Halle de la Mairie, se sont réunis de façon récurrente, les supporters de l'équipe de France, dans une ambiance conviviale et festive. Cet espace de retransmission rassemble petits et grands autour d'un même moment de sport et de partage. Cette initiative est réalisée en partenariat avec le club de football local, l'ASSMC, qui assure la tenue de la buvette tout au long des rencontres.

Les spectateurs peuvent également se restaurer



*Une centaine de personnes réunies
devant le match France Sénégal*

sur place en commandant auprès des commerçants locaux, mis à l'honneur pour l'occasion.

Un beau moment de convivialité et de soutien aux Bleus, à vivre ensemble à Mondoubleau !

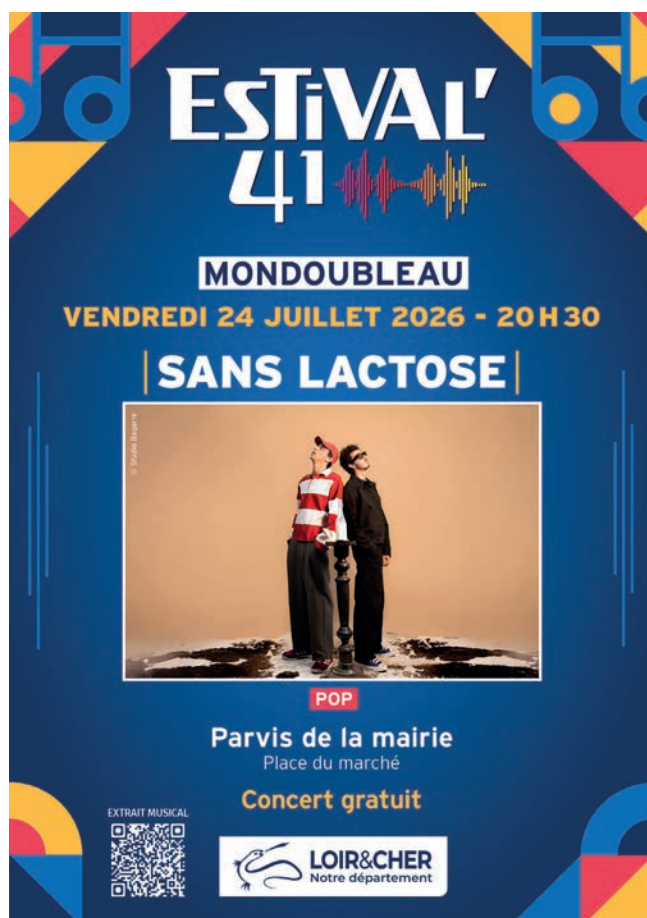


Saint-Denis

Vous pouvez déjà prendre note de la date du week-end de la Saint-Denis : samedi 10 et dimanche 11 octobre.

Au programme : animations, brocante, feu d'artifice. Restauration et buvette sur place.

Suivra la foire de la Saint-Denis lundi 12 octobre.



Festillésime

2 dates – 2 organisateurs

Le **25 octobre**, salle de l'Etoile, l'AEP Saint-Louis de Gonzague recevra Sas Délires et délices des mots pour le spectacle « Devos, Devos sors de mon corps ! ».

Le **28 novembre**, la commune de Mondoubleau vous invite à découvrir, place du Marché, un spectacle gratuit Feu et Led, intitulé « Incandescence », présenté par Axé Cirque.

Artiste de Mondoubleau

A Mondoubleau

Y a un château !...

J'ai rêvé que j'étais seigneur
Tandis que tu étais princesse
Et je mettais un point d'honneur
A te faire des politesses.

Parée de tes plus beaux atours,
Tu t'installais Chemin de Ronde
Où je pouvais dans la seconde
Monter pour te faire la cour...
Entre colombes et pigeons,
Volant vers toi en messagers,
Qui s'offraient de te protéger,
Tu me guettais près du Donjon...

A Mondoubleau

Y a un château !...

J'en avais fait notre demeure
Et nous faisons de cette adresse
Un lieu magique et enchanteur
Rempli d'amour et de tendresse...

Monté sur mon blanc palefroi
J'étais ton chevalier servant
Et je venais te voir souvent
T'amenant des fleurs par surcroît...
Sous les sabots de mon cheval
Elles poussaient en abondance,
Pour que je puisse en l'occurrence
Te les cueillir sans aucun mal...

A Mondoubleau

Y a un château !...

Et nous en oublions les heures
Que nous vivions dans l'allégresse
Sans crainte pour notre bonheur
Qui se nourrissait de promesses...

Du haut de notre citadelle,
Yeux grands ouverts sur l'horizon,
Nous glanions l'espoir à foison
Pour mettre dans notre escarcelle.
Debout dans l'immensité,
Touchant le ventre des nuages,
Nous nous préservions des orages
Et nous chassions l'adversité.

A Mondoubleau

Y a un château !...

Et dans mes rêves de grandeur,
Je te ressuscite sans cesse
Quand je sens ta main qui effleure
Mes doigts avec délicatesse...

Michel LE CAR

Mondoubleau, 9 février 2025.



Découverte

Dégâts dus
à la poussée
de la charpente

14

Point sur l'église

Les travaux de restauration de l'église ont démarré fin 2025.

Trois entreprises interviennent sur cet édifice : Roc Gueble a pour mission l'échafaudage, la maçonnerie et la pierre de taille ; l'entreprise Cruard réalisera la charpente bois et la couverture sera posée par Cadet Concept et Tradition.

En janvier, l'échafaudage intérieur a été installé, le mobilier et les œuvres ont été protégés (isolation de la chapelle de la Vierge). Est venue ensuite la phase de découverte puis un nettoyage des combles, suivi d'un diagnostic sanitaire des bois. En raison de la météo capricieuse, l'entreprise a dû s'adapter et bâcher la structure.

Un état de la charpente a été posé ; certaines pièces

de bois sont endommagées. Le diagnostic a permis toutefois de révéler des vestiges de corniches décorées, antérieurs au XIX^e siècle.

La consolidation des pièces altérées est programmée avec l'exigence de préserver le patrimoine, notamment le décor de la voûte situé en dessous. Malgré la pluie, les charpentiers s'attèlent à la charpente de la chapelle Sud et la croix du pignon Est est déposée pour le travail de restauration.

A l'instar de la fresque du chevet, des éléments de décoration ne seront visibles que le temps des travaux.

Le beau temps arrive et commence ensuite la restauration des poutres sablières, la pose de voliges et d'ardoises. De par leur savoir-faire, les charpentiers et les couvreurs effectuent un travail de qualité.



Découverte
de la fresque du
chevet sous la voûte



Sablières et pieds
de charpente

Point sur l'église

Un grand merci à Soizic Poulet-Mathis et Jean-Jacques Biet pour la rédaction et les images du journal de chantier « un TOIT pour l'église ».



LA COLLECTE

La collecte « pour le toit de l'église » s'élève à ce jour à 27 473 €. La Mairie de Mondoubleau et la Fondation du Patrimoine remercient tous les donateurs/donatrices. Pour soutenir le projet, vous pouvez vous rendre à la mairie ou sur le site de la Fondation du Patrimoine. En complétant les informations sur le bulletin de don, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu (75 % du don).

Nous ne pouvons pas conclure cet article sans avoir une profonde pensée pour Alain Péral, féru de voyages, de culture, passionné par l'histoire des civilisations, amoureux du patrimoine et délégué territorial en Loir-et-Cher – Perche à la Fondation du Patrimoine. Il s'est éteint le 7 avril 2026. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse et à sa famille.



Dimanche de caractère

Dimanche de caractère : à la découverte du patrimoine local.

Le dimanche 19 avril, la municipalité de Mondoubleau a invité les habitants à participer à une balade urbaine d'environ 3 km, placée sous le thème « Lève les yeux ». Cette promenade originale a permis de redécouvrir le patrimoine local parfois méconnu, à travers des lieux emblématiques tels que les châteaux d'eaux, l'ancienne poste ou encore l'église.

Vous avez été plus d'une centaine à répondre à cet appel et à partager ce moment de découverte et de convivialité.

L'après-midi s'est clôturé par un pot de l'amitié sous la halle de la mairie, en partenariat avec la boulangerie de Mondoubleau, qui avait préparé pour l'occasion des spécialités locales très appréciées. Une belle réussite qui invite à porter un regard nouveau sur notre cadre de vie.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil communautaire est composé des 27 conseillers communautaires représentant proportionnellement chaque commune de la Communauté de communes des Collines du Perche selon sa population. C'est l'organe qui valide toutes les décisions prises par la Communauté de communes.

Suite à l'élection de la présidence qui s'est déroulée le mardi 7 avril 2026, le bureau communautaire est composé de la Présidente et de quatre vice-présidents.



Bureau Communautaire



Claude CARTON
Présidente
Social



Dany BOUHOURS
1^{er} Vice-Président
Voirie - Bâtiments



François GAULLIER
2^e Vice-Président
Finances



Ludovic PINEAU
3^e Vice-Président
Scolaire

« Faire vivre une intercommunalité à l'écoute des communes, attentive aux réalités du terrain et tournée vers l'action concrète : voilà l'engagement que je porte pour les Collines du Perche. »

Claude Carton



Charles RICHARDIN
4^e Vice-Président
Action économique, emploi, tourisme et vie associative

16



**CARTE DU TERRITOIRE
LES 12 COMMUNES**

L'arrivée de Médecins Solidaires à Mondoubleau : un nouvel accès aux soins pour tous

Le mardi 1^{er} juillet, la Maison médicale de Mondoubleau a été officiellement inaugurée à l'occasion de l'ouverture du centre de santé Médecins Solidaires, une étape importante pour l'amélioration de l'accès aux soins sur notre territoire.

Le principe de Médecins Solidaires est simple et innovant : chaque semaine, un médecin différent prend le relais du précédent afin d'assurer une présence médicale continue tout au long de l'année. Cette organisation permet aux habitants des territoires confrontés à la pénurie de médecins de bénéficier d'un accès durable aux soins, tout en apportant un soutien précieux aux médecins déjà installés, souvent fortement sollicités.

Depuis le 2 juillet, les habitants de Mondoubleau et des communes environnantes peuvent prendre rendez-vous au centre de santé, que ce soit pour une consultation médicale ou pour s'inscrire auprès du centre en tant que patient ayant un médecin traitant.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre plusieurs collectivités et institutions. Il est porté par la Région Centre-Val de Loire. La Communauté de communes des Collines du Perche a financé l'aménagement du cabinet médical, tandis que le Conseil départemental de Loir-et-Cher participe au financement de son amorçage. Ensemble, ces partenaires ont permis la concrétisation d'une réponse innovante aux enjeux de la désertification médicale.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux élus et représentants de l'État et des institutions, parmi lesquels le Président de la Région Centre-Val de Loire, des représentants du Conseil départemental de Loir-et-Cher, la Présidente de la Communauté de communes des Collines du Perche, la Vice-Présidente de la Région en charge de la Santé, la Vice-Présidente du Département, la Directrice de l'Agence Régionale de Santé, ainsi que le Sous-préfet.

À l'issue de cette cérémonie, une réunion publique organisée en mairie a permis de présenter aux habitants le fonctionnement du centre de santé



Inauguration centre Médecins solidaires

et de répondre à leurs questions. Un moment d'échange qui a confirmé l'intérêt de la population pour ce nouveau service, appelé à devenir un acteur essentiel de l'offre de soins sur notre territoire. L'arrivée de Médecins Solidaires vient ainsi renforcer l'offre de soins existante. Les dispositifs déjà mis en place par les collectivités pour lutter contre la désertification

médicale sont pleinement maintenus et continuent de fonctionner. Cette nouvelle organisation s'inscrit dans une stratégie globale visant à garantir un accès aux soins durable et de proximité pour l'ensemble des habitants du territoire.

Comment réserver une consultation ?

En ligne : www.doctolib.fr
Tapez "centre de santé médecins solidaires Mondoubleau" dans la barre de recherche ou scannez le QR code

02 54 72 21 39

Sur place, au centre de santé :
1 Place du Mail, 41170 Mondoubleau

Les horaires

Prise de rdv dès le 2/07 (Doctolib et téléphone)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h-13h	9h-13h	9h-13h	9h-13h	9h-13h	9h-13h
14h-19h	14h30-19h	14h30-19h	14h30-19h	14h30-19h	

Documents à apporter à chaque consultation

- Carte vitale
- Justificatif d'identité
- Dossier médical

Moyens de paiement : chèque, carte bancaire, espèces.



© Commanderie d'Arville

COMMANDERIE D'ARVILLE

La Commanderie d'Arville a ouvert un nouveau chapitre de son histoire avec son inauguration, le 7 juillet dernier, à l'issue d'importants travaux portés par la Communauté de communes. Véritable emblème du territoire et principal site touristique des Collines du Perche, elle se réinvente aujourd'hui pour offrir une expérience de visite renouvelée.

Parmi les principales nouveautés, l'ancien presbytère a été entièrement transformé pour accueillir un espace d'accueil et de billetterie plus fonctionnel et plus confortable. Le parcours de visite a également fait peau neuve grâce à une muséographie moderne, interactive et accessible à tous. Jeux, manipulations, dispositifs numériques et objets historiques permettent aux visiteurs de plonger au cœur de l'histoire des Templiers et de mieux comprendre le rôle de la Commanderie à travers les siècles.

Que vous connaissiez déjà le site ou que vous ne l'ayez pas visité depuis plusieurs années, cette rénovation est une belle occasion de pousser à nouveau les portes de la Commanderie. Petits et grands y trouveront de quoi apprendre, s'émerveiller et partager un moment en famille.

Parce que ce patrimoine appartient aussi aux habitants du territoire, la Communauté de communes souhaite permettre au plus grand nombre de se l'approprier. Dès la prochaine rentrée scolaire, tous les écoliers des Collines du Perche bénéficieront ainsi d'une découverte gratuite de la Commanderie dans le cadre d'un parcours pédagogique adapté à leur âge.

Autre bonne nouvelle : la Commanderie d'Arville a été retenue pour participer à l'opération « Une journée au château », organisée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Du 19 septembre au 18 octobre 2026, les Loir-et-Chériens pourront ainsi visiter gratuitement le site, sur réservation préalable auprès du Département. Une occasion idéale de venir découvrir – ou redécouvrir – ce lieu emblématique du territoire sous un nouveau regard.

NUMÉROS UTILES

- Cyberharcèlement : 3018
- Harcèlement scolaire : 3020
- Enfant en danger : 119
- Femmes victimes de violences : 3919
- Enfants et adolescents : 119
- 114 par sms, également pour personnes sourdes ou malentendantes. Les victimes peuvent aussi se signaler discrètement auprès des pharmacies.
- « J'arrête d'être violent » : 08 019 019 11
- Urgences : 15
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18



BRUIT

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (arrêté préfectoral n° 99.3653).

19

CINÉMOBILE

2^{ème} semestre 2026

8 septembre - 6 octobre - 3 novembre - 8 décembre
Retrouvez toutes les infos et les programmes sur
<https://cinemobile.ciclic.fr>



COLLECTES DE SANG

Les collectes ont lieu de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Cormenon.

Prochaines dates :

Mercredi 15 juillet - Mardi 15 septembre

Mercredi 25 novembre

Choisissez votre créneau horaire sur le site :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Contact : Claude Boulay : 06 22 56 26 86

cboulay.dsang41@gmail.com



INFOS PRATIQUES

Déchetterie et encombrants



Horaires déchetterie

2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 juin

A compter du 15 sept.

MONDOUBLEAU ZA de l'Entonnoir ☎ 02 54 80 79 38	Lundi	Fermée	Fermée
	Mardi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
	Mercredi	Fermée	9h00 - 12h00 Fermée
	Jeudi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
	Vendredi	Fermée	9h00 - 12h00 Fermée
	Samedi	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00 - 12h00 Fermée

Vous devez impérativement vous munir de votre carte d'accès.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre déchetterie du Syvalorm. Avant de vous déplacer, assurez-vous qu'elle soit bien ouverte en vérifiant sur le site internet du syndicat.

Le volume des apports est limité. En cas d'un apport exceptionnel plus conséquent, veuillez prendre contact avec les services du Syvalorm.

À Mondoubleau, les collectes des ordures ménagères et sacs jaunes ont lieu le jeudi matin une semaine sur 2. Pour rappel, il faut sortir les

containers et sacs la veille au soir, poignées vers la route pour faciliter le ramassage. En cas de jours fériés dans la semaine, la collecte est reportée au lendemain du jour habituel, soit à Mondoubleau le vendredi.

Quelques consignes de tri : ne pas emboîter les emballages dans le sac jaune, ne pas jeter piles, batteries... dans les bacs ou les sacs mais les porter à la déchetterie.

Retrouvez toutes les infos (guide du tri, horaires des déchetteries, dates de collecte...) sur le site du Syvalorm.

OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit les 9 septembre et 9 décembre 2026.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin de la collecte, avant 8h.



Séance du 24 novembre 2025

1 – Cinémobile

Convention 2025-2027 avec Ciclic et la Communauté de Communes des Collines du Perche. Contribution annuelle fixe : 416,67 € en 2025 et 525 € en 2026. Contribution variable selon le nombre d'habitants (1347) : 224,50 € en 2025 et 432,16 € en 2026.

2 – Pays du Perche en Loir-et-Cher

Convention avec l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher, engagée dans la mise en valeur du territoire pour disposer d'un point information touristique. Indemnité de 50 € à verser à la Commune pour couvrir les charges.

3 – Délégation du Droit de Préemption Urbain

Délégation du droit de préemption urbain pour un montant supérieur à 200.000 € à l'Etablissement Public Foncier Local interdépartemental (EPFLI) Coeur de France, en vue du projet de sauvegarde de l'hôtel-restaurant « Le Grand Monarque » et d'aménagement d'une liaison douce entre la place du Marché et le coeur historique (esplanade tour-forteresse).

4 – Tiers-Lieu de Compétences

Rapport d'analyse des offres relatives au marché de travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment commercial par le maître d'œuvre Constellations Studio. Attribution des lots (valeur technique 50% - prix 50%) en HT – Total (hors lot Charpente couverture) : 674.596,82 €

- Démolition / Gros-œuvre : SMBC – Société Maçonnerie Bellanger Colin St-Ouen : 105.118,06 €
- Traitement des Façades : SMBC – Société Maçonnerie Bellanger Colin St-Ouen : 29.600 €
- Menuiseries Extérieures Bois : Menuiserie Gauthier Jack – Monthou s/Bièvre : 47.125 €
- Menuiseries Métalliques : SN Mounier – Monnaie : 101.717,84 €
- Plâtrerie : CR Peinture Blois : 100.648,58 €
- Menuiseries intérieures : Pages Agencement Nord (45) : 25.239 €
- Revêtements de sols et murs : Magalhaes (37) : 36.600,42 €
- Peinture : Société de peinture blésoise : 36.713,59 €
- Electricité : Bigot Blois : 68.834,33 €
- Chauffage ventilation plomberie : Dahuron St-Ouen : 123.000 €

1^{ère} consultation : 3 lots déclarés infructueux. 2^{ème} consultation : le lot 3 : charpente/couverture, estimé à 71.000 €, reste infructueux. Le Tiers-Lieu sera raccordé au réseau de chaleur de la Communauté de communes.

5 – Ressources Humaines

Participation financière de 20 € brut à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire santé labellisée.

6 – Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Dissolution du Comité des Œuvres Sociales, association d'action sociale au profit du personnel communal. Adhésion au CNAS, dépense d'action sociale obligatoire des communes.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 17 allée Ronsard, 1 allée Ronsard, 36 rue Creuse et 17 rue Prillieux.
- Contrat de prestation de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux.
- Attribution case de columbarium.

Affaires diverses

- Zone de manœuvre permanente en terrain libre : accord pour un partenariat afin de contribuer à la préparation opérationnelle des forces armées, simplifier les démarches administratives pour les formations d'emploi et renforcer le lien « Armées-Nation ».
- Budget participatif : devis présenté par l'entreprise Pic Bois pour la signalisation de la forteresse, en attente des devis pour la végétalisation de la clôture de l'Ehpad, kiosque couvert hors budget.
- Eglise : montant de la collecte : 20.672 €. L'opération « Bric à Brac pour le toit » a permis de récolter 2.000 €. La prochaine action « Votre nom sur le toit » permettra à chacun d'inscrire son nom sur une tuile en donnant 5 € ou plus.
- Petites Cités de Caractère : le dispositif « Sites Patrimoniaux Remarquables », qui n'est pas créé sur la commune pourrait être un frein à l'homologation. Participation aux « Dimanches de Caractère ».
- Boule métallique du château d'eau : proposition d'un habitant de la faire labelliser « Architecture Contemporaine Remarquable ».
- Hôpital de St-Calais : appel à soutien
- Festillésime 2025 : reste à charge : 760 €.
- Estival'41 : concert gratuit organisé par le Conseil Départemental.

Infos communautaires

- Santé : désistement du médecin annoncé lors d'une visite ministérielle, médecins solidaires, nouveaux dentistes.
- Culture : contrat lecture signé entre la médiathèque et la DRAC

Séance du 15 décembre 2025

1 – Dépenses autorisées avant vote du budget

Dépenses d'investissement autorisées avant le vote du budget primitif : 454.365,88 €. Sont prévus 170.000 € (frais études... 10.000 €, réseaux de voirie 20.000 €, installations de voirie 10.000 €, matériel et outillage 10.000 €, matériel de transport 30.000 €, matériel informatique 20.000 €, immobilisations corporelles 20.000 €, autres constructions 50.000 €).

2 – Demande de subventions

- Au Département : Dotation Départementale de Solidarité Rurale (DDSR) pour la réhabilitation du bâtiment du Tiers-Lieu de Compétences.

Montant estimatif HT des travaux 763.721,82 €.

- A l'Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL). Montant prévisionnel HT des travaux du TLC : 110.485,94 €.

3 – Transfert et échange voirie

Echanges de voiries de la rue du Pont de l'Horloge (RD 86) et route de Baillou.

4 – Personnel communal

Renouvellement de contrat d'un agent des services techniques et création d'un autre emploi non permanent 12 mois maximum.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 2-4 place du Marché, 9 rue du Mail et 9 rue Pierre et Marie Curie.

- Contrat de maintenance d'entretien et de dépannage du réseau d'éclairage public et des feux tricolores.

- Renouvellement concession cimetière.

Affaires diverses

- Place du Pâtis : l'idée serait d'aménager des emplacements durs végétalisés pour 8 places de parking et valoriser le lieu par rapport à la forteresse. Le document de restitution de l'étude est consultable en mairie.

- Bilan goûter, colis et marché de Noël.

- Travaux de l'église : la collecte s'élève à 22.924€. Journal de chantier réalisé par Laëtitia Saroul, Soizic Poulet-Mathis et Jean-Jacques Biet.

22

Séance du 19 janvier 2026

1 – Convention Petites Villes de Demain

Avenant de prorogation à la convention-cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire. Nouveaux droits juridiques et fiscaux.

2 – Cession de parcelle à la CCCP

Cession d'une parcelle (parking de France Services) à la Communauté de Communes des Collines du Perche, en vue de l'extension de France Services - Maison Départementale des Solidarités (MDS). Le service des Domaines a estimé la valeur de la parcelle à 3.300 €. Vu le droit de passage convenu, le prix de cession est fixé à 1 €.

3 – Société Protectrice des Animaux

Convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés avec la SPA et subvention de 550 € pour l'année 2026.

4 – Salles communales pour les réunions électorales

Mise à disposition pour les réunions électorales.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Refus du droit de préemption urbain pour les biens si 8 rue Montaigne, 48 rue du Pont de l'Horloge et 8 rue du Prazé.

- Occupation d'un logement communal 22 rue St-Pierre.

- Fongibilité des crédits – mouvements de crédits entre chapitre pour permettre le règlement des dépenses liées au Tiers-Lieu.

Affaires diverses

- Chantier de l'église : l'entreprise Cadet a commencé à découvrir une partie de la charpente. Collecte : 25.000 €.

- Recrutement de Nicolas Lefert aux services techniques. Stage en immersion pour Philippe Fourreau.

- Labellisation château d'eau : recherche d'information par M. Boué.

- Festillésime : choix du spectacle.

- Forum des métiers au collège, Petites Randos.

- Léon Legué botaniste et habitant de Mondoubleau : son herbier est conservé au Muséum d'Histoire Naturelle de Blois. Mise aux enchères d'une correspondance de 30 ans.

Infos communautaires

Inauguration de la station d'autopartage installée place du Mail. Projet porté par la Région Centre Val de Loire.

Séance du 9 février 2026

1 – Logements communaux

Fixation des loyers mensuels :

- 5 logements au n°1 rue Leroy : tarif entre 244 € et 482 € selon la superficie.
- 20 rue du Champ de Foire : 576 €
- 22 rue St-Pierre : 230 €
- 27 rue Leroy : 265 €
- 8 rue des Poilus : 596 €
- 7 place St-Denis : 2315 €
- 2 rue Taillefer : 460 €
- 2 rue Bizieux : 1589 €

2 – Droit de Préemption Urbain

Modification du plafond de 200.000 € à 300.000 € fixé dans le cadre de la délégation au Maire, dans le but de conserver l'activité du Grand Monarque. Le Droit de Préemption Urbain pourrait être délégué à l'Etablissement Public Foncier Cœur de France pour la vente.

3 – Legs de Alice GALLOIX

15.000 € attribués à la commune à charge pour celle-ci d'entretenir la tombe de la défunte le temps de la concession, jusqu'en 2042.

4 – Conventions de partenariat

« Un toit pour la biodiversité » avec l'association Perche Nature dans le cadre des travaux de restauration des toitures de la nef et de la chapelle sud de l'église ainsi que ceux de rénovation de l'ancien « Proxi » (2 rue Leroy) et des 2 maisons de ville mitoyennes (4 et 6-8 rue Leroy).

5 – Association l'Egrenne

Convention de mise à disposition de bâtiments gratuitement au profit du Tiers-Lieu de Compétences. Nouveau président : Jean-Michel Forgeard.

6 – Syndicat Mixte du SCOT - CDG

Les communes et leurs établissements publics de moins de trois cent cinquante fonctionnaires sont obligatoirement affiliés aux centres de gestion. Les autres collectivités et établissements peuvent le faire volontairement. Avis sur la demande d'affiliation du syndicat mixte du SCoT Vallée du Cher à la Sologne au CDG 41.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3 rue du Mail et 9 rue St-Pierre.
- Attribution concessions cimetière
- Signature du devis Axé Cirque pour un spectacle de feu et LED Festillésime prévu le 28 novembre.

Affaires diverses

- Petites Cités de Caractère : la commune reste homologable.
- Estival 41 le 24 juillet.
- Animation CDPA : appel à projet pour la création d'un jeu de piste sur le patrimoine
- Adhésion Amis du Perche : cotisation de 45 €.

Infos communautaires

Florence Doucet, Vice-Présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale au Conseil Départemental a présenté la Maison des Solidarités. Début des travaux prévu à l'automne 2026.

Séance du 20 mars 2026

1 – Conseil municipal

Installation du nouveau conseil suite aux élections du 15 mars 2026. Séance ouverte sous la présidence de Denise Potin, conseillère municipale et doyenne, représentant la maire sortante empêchée. Démissions de Fanny Mazeaud, Jean-Marc Jouanne, Samba Ly, Laëtitia Saroul et Olivier Seznec. Odile Capitaine et Alexandra Billy sont appelées à occuper les sièges vacants de cette liste.

2 – Election du Maire et des adjoints

Charles Richardin est élu avec 14 voix. Jean-Michel Brimbœuf, 1^{er} Adjoint. Claude Carton, 2^{ème} Adjointe et Thierry Louvel 3^{ème} Adjoint.

PROCÈS-VERBAUX CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} avril 2026

1 – Délégations du Conseil Municipal au Maire

Délégation de certaines attributions afin de faciliter la gestion des affaires communales (emprunts et marchés publics dans la limite de 100.000 €, louage de choses, contrats d'assurance, régies comptables, concessions cimetière, dons et legs, droits de préemption urbain dans la limite de 200.000 €, ester en justice...)

2 – Indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire souhaite de ne pas percevoir l'indemnité de fonction au taux maximum et propose de ramener le taux de son indemnité à 36 % soit 1.479 € brut, celle des Adjoints à 15,43 % soit 634 € brut et celle de conseiller délégué à 6 % soit 246 € brut.

3 – Election des délégués et représentants de la commune

Voir page 4.

4 – Vote des subventions aux associations

Versement sous réserve des documents fournis

(budgets, comptes de l'exercice écoulé...). ASSMC (foot) : 500 €. Tennis : 400 €. La Gaule Percheronne : 100 €. Amicale du Bel Age : 100 €. Donneurs de sang : 20 €. Perche Nature : 100 €. UCAM : 750 €. UNC Anciens Combattants : 100 €, ACPG-CATM : 150 €. Souvenir Français : 50 €. Doigts agiles : 30 €. Conciliateurs de justice : 50 €. Association des secrétaires de mairie : 40 €. ADMR : 1371,30 €. AEP St-Louis de Gonzague : 1000 €. Tennis de table : 150 €. Amicale des sapeurs-pompiers : 300 €. Pirouette : 100 €. Gymnastique volontaire : 150 €. Age Vermeil : 200 €. Sport adapté du Perche : 100 €. Vie libre : 100 €. Grenne d'Api : 500 €. Croix Rouge : 150 €. Jalmalv : 60 €. Artsen : 300 €. Dans les pas de Léonie : 200 €. Total : 7.621,30 €.

5 – Commissions communales

Voir trombinoscope page 5. Le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales, les Vice-Présidents seront désignés lors de la première réunion de chacune des commissions municipales.

24

Séance du 6 mai 2026

1 – Jurés d'assises 2027

Tirage au sort de 3 personnes de plus de 23 ans parmi les électeurs de la commune.

2 – Petites Villes de Demain

Présentation du programme par le chef de projet PVD, basée sur les fiches actions de la convention cadre signée en 2023.

3 – Budget annexe Lotissement

Pas de résultat 2025 à affecter.

4 – Elus de quartier

Considérant l'intérêt de renforcer la proximité entre les habitants et les élus, la nécessité recueillir les demandes, observations et propositions des habitants, création de 4 secteurs de proximité. Désignation de référents de quartier (voir page 10). Les référents auront pour mission de relayer les informations municipales au cours des comités de quartier ouverts à tous.

5 – Commission de contrôle des listes électorales

Renouvellement des membres : M. le Préfet procédera à la désignation des Conseillers Municipaux.

6 – Commission Communale des Impôts Directs

Proposition de 24 contribuables à la Direction

Départementale des Finances Publiques qui procédera à la désignation des 12 commissaires, 6 titulaires et 6 suppléants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

7 – Commission Intercommunale des Impôts Directs

Désignation de 2 commissaires titulaires et 2 suppléants. La CCCP devra établir une liste comprenant au moins 40 noms dont 4 domiciliés en dehors du groupement.

8 – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Désignation des représentants : Charles Richardin et Claudie Carton.

9 – Don du parquet

Il y a plusieurs années, la commune de Mondoubleau a mis à disposition de l'association Saint Louis de Gonzague un parquet d'une superficie de 6,80 mètres sur 20 mètres, correspondant aux dimensions de la halle de la mairie. Afin de régulariser cette situation, le don de ce parquet à titre gratuit est acté.

10 – Personnel communal

Création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet pour les missions d'agent d'entretien des espaces verts et des espaces publics, des

travaux de maintenance des bâtiments communaux, de l'entretien de la voirie et des équipements publics et tout autre mission relevant des services techniques.

11 – Compte-rendu des décisions du Maire

- Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 16 rue Prillieux, 9 avenue Louis Chaumel et 47 rue des Poilus.

Affaires diverses

- Désignation des conseillers municipaux dans les commissions thématiques communautaires :

- Aménagement de l'espace, habitat, urbanisme : Jean-Michel Brimbœuf, Yves Leroy, Odile Capitaine

- Action économie, emploi, tourisme et vie associative : Charles Richardin, Magalie Pauleau, Aurore Reinette, Alexandra Billy

- Patrimoine, travaux et déchets ménagers : Thierry Louvel, Odile Capitaine

- Qualité de vie et services scolaires, extrascolaire, périscolaires et accueil de la petite enfance : Ludovic Pineau, Marie-Adeline Maugour, Alexandra Billy

- Lecture publique, France Services, vie sociale et santé : Odile Capitaine, Aurore Reinette

- Budget et finances : Magalie Pauleau, Odile Capitaine

- L'Egrenne : les travaux de réhabilitation de l'ancienne friche commerciale qui devaient démarrer le 15 mars 2026 ont été suspendus ; un cabinet d'avocats a été saisi pour réexaminer le projet du Tiers-Lieu de Compétences. La maison 6-8 rue Leroy est fermée en attendant la mise aux normes de sécurité, à la charge de l'association.

- Point effectué les Adjoints/conseiller délégué

- Jean-Michel Brimbœuf, 1^{er} adjoint : le responsable des services techniques n'a pas souhaité renouveler son contrat. Il ne sera pas remplacé dans l'immédiat. Laurent Pecnard assurera le rôle de coordinateur. La fontaine sur la place du marché va être remise en fonction. Les jeux aux Prés barrés vont être remis aux normes.

Résultats de l'élection du Président et Vice-Présidents du Syndicat Mixte à Vocation Sportive du Perche de Mondoubleau : Jean-Michel Brimbœuf Président, Pascal Buron 1^{er} Vice-Président et Roger Clavel 2^{ème} Vice-Président.

- Magalie Pauleau, déléguée municipale : « Le Dimanche de Caractère » s'est déroulé à Mondoubleau le 19 avril dernier sous le thème de « Lève les yeux ». Environ 110 personnes ont participé. La balade s'est terminée par une dégustation des spécialités du boulanger, inspirées

du patrimoine de la commune. Magalie Pauleau propose à Odile Capitaine de se joindre à l'équipe pour définir le prochain thème des Dimanches de Caractère.

Estival'41 : concert gratuit en plein air organisé et pris en charge par le Département (sauf les repas des artistes du groupe « Sans lactose »), prévu le 24 juillet 2026 sur le parvis de la mairie (repli dans la salle des fêtes de Cormenon en cas d'intempéries). Autre manifestation : « la Guinguette à Robert » le samedi 18 juillet.

- Thierry Louvel, 3^{ème} Adjoint : problème de tri des ordures ménagères notamment rue des Poilus et rue Lamartine. Le Sivom lance les travaux rue Creuse en juin. 3^{ème} composteur installé dans le parc Consigny.

- Claude Carton, 2^{ème} Adjointe : 120 personnes sur la base du fichier du plan ORSEC ont été contactées. Un projet de règlement du cimetière a été soumis à l'entreprise de Pompes Funèbres Broka. Une opération Café sourire est organisée le samedi 30 mai 2026 par la Société Saint Vincent de Paul. Il s'agit de favoriser les échanges avec les personnes isolées. Des aides gratuites sont proposées. Les contrats de téléphonie sont en cours de révision aux services administratifs.

Infos communautaires

Médecins solidaires : réunion publique début juillet.
Recrutement des coordinatrices/teurs en cours.

Questions diverses

Questions posées par mail du 30 avril 2026 par Odile CAPITAIN :

1- Point sur les indemnités des élus : l'article paru dans la Nouvelle République du 03/04/2026 fait sous-entendre que « dans un geste significatif, le Conseil Municipal a validé une réduction volontaire des indemnités des élus. » Il est précisé que les taux votés sont strictement les mêmes que les taux votés par la précédente équipe municipale.

2- Point sur la réouverture du local rue Leroy.

3- Restitution des tableaux de Monsieur Genet : ils l'ont été à sa demande. Hélène Gauffier - association Pirouette propose de récupérer les dessins pour les exposer.

4- Avenir du local du « Hubleau » : l'utilisation de l'ancien local technique en point information tourisme pose un problème de stockage et il faudrait le mettre aux normes de sécurité pour recevoir du public. Une proposition a été faite à l'association Pays du Perche en Loir et Cher de déplacer leur local dans le bar Saint-Denis. Accord du propriétaire.

Majorité

Merci pour votre confiance

En mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'action municipale durant les six prochaines années. Nous vous en remercions sincèrement. Depuis notre installation, nous mettons en œuvre, avec sérieux et détermination, les engagements que nous avons pris devant vous.

Les premiers mois d'un mandat sont essentiels pour dresser un état des lieux précis de la commune et définir les priorités d'action. C'est dans cet esprit qu'un inventaire des bâtiments communaux a été réalisé afin de garantir la sécurité des usagers, de mieux connaître notre patrimoine et de préparer les investissements de demain.

Nous avons également engagé un travail approfondi sur les finances communales. Certaines dépenses prévues ont été reportées ou réévaluées afin d'assainir la situation financière et de concentrer les moyens de la commune sur les projets les plus utiles aux habitants. Une attention particulière est également portée à l'entretien des espaces verts, des rues et des espaces publics afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

Parmi les projets en cours, le tiers-lieu fait actuellement l'objet d'un réexamen. Notre volonté est de construire, dans l'ancien bâtiment Proxi, un équipement aux normes répondant pleinement aux besoins des Mondoublois et s'inscrivant dans une vision durable pour notre territoire.

Parce que nous souhaitons être à l'écoute de chacun, nous avons mis en place les réunions de quartier. Ces temps d'échange et de concertation permettent de recueillir vos préoccupations, vos idées et vos propositions, tout en renforçant les liens entre habitants.

Nous avons également eu le plaisir d'organiser une Fan Zone, qui a permis de soutenir notre club de football, d'animer le centre-ville et de créer un moment convivial apprécié de tous. Ces initiatives illustrent notre volonté de faire vivre Mondoubleau et de soutenir les acteurs locaux.

Les projets avancent, les premières actions sont engagées et nous poursuivons notre travail avec une seule ambition : agir dans l'intérêt de notre commune et préparer son avenir avec responsabilité.

Merci encore pour votre confiance et pour votre engagement au service de Mondoubleau.

Opposition

Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1 de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Depuis trois mois, la nouvelle municipalité a décrété des changements touchant le quotidien des habitants : l'atelier de réparation participatif rue Leroy a été fermé, le chantier du Proxi concernant l'Egrenne suspendu. Le Point Info Touristique et le club de danse ne disposeront plus de la halle, les ateliers scolaires autour du verger de poiriers ont été arrêtés, les moutons de la piscine ont disparu, les zones de biodiversité tondues, tandis que la Maison du Gouverneur, qui n'est plus une priorité communale a été proposée à la vente à un particulier, soulevant des interrogations sur la préservation de notre patrimoine commun.

Par ailleurs la méthode employée nous interpelle.

Ces décisions prises sans débat public ni vote en conseil municipal, s'accompagnent d'affirmations péremptoires, de sous-entendus et rumeurs concernant la compétence voire l'honnêteté des précédents élus. Il est essentiel que chacun soit informé des choix qui engagent l'avenir du territoire et qu'un véritable dialogue existe. Notre commune s'est toujours construite grâce à l'engagement des habitants et nous encourageons chacun à s'informer et à participer au débat public. L'avenir de Mondoubleau mérite que nous soyons tous pleinement acteurs des choix réalisés.

Odile Capitaine et Alexandra Billy

NAISSANCES

La commune compte 4 naissances pour ce 1^{er} semestre ; les familles ne souhaitent pas de parution dans le bulletin municipal.



DÉCÈS

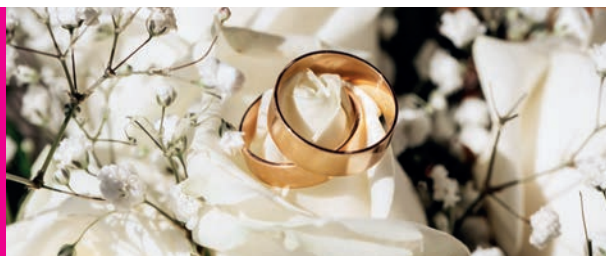


4 janvier : Madeleine GAUTHIER, 91 ans
épouse BOULAY
8 janvier : Jean BRILLARD, 95 ans
11 janvier : Jean-Claude DESPLANCHES, 74 ans
20 janvier : Jean-Claude BESSÉ, 83 ans
14 février : Mauricette MOULON
épouse DESSALLES, 90 ans

3 mars : Claire BOUGARD, 57 ans
épouse MINIER
3 mars : Gérard PLATON, 81 ans
5 mars : Alain PROTASIVK, 55 ans
3 avril : Robert GUÉNIN, 78 ans
5 avril : Geneviève FAGES, 77 ans
7 avril : Lucette PRUDHOMME, 89 ans
veuve GRIFFON
9 avril : Claudine BORDEAU, 90 ans
veuve PASSENAUD
15 avril : Jacqueline FOSSE, 91 ans
veuve CHEVREAU
12 mai : Michaël DESMIS, 65 ans
18 mai : Gérard CHAILLOU, 91 ans
30 mai : Roger FERTÉ, 99 ans
4 juin : Madeleine BOULAY, 94 ans
11 juin : Lucienne BARRÉ, 94 ans

MARIAGES

15 mai : Marie GRONDIN & Philippe BOUR
23 mai : Mégane PAIROT & Matthieu WENZLER





La Ginguette à Robert

SAMEDI
18 JUILLET
2026 #5
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLAGE 18H30
MONDOUBLEAU
PLACE DU MARCHÉ



ESTIVAL'

41

MONDOUBLEAU

VENDREDI 24 JUILLET 2026 - 20H30

| SANS LACTOSE |



POP

Parvis de la mairie
Place du marché

Concert gratuit

EXTRAIT MUSICAL



LOIR&CHER
Notre département